

PROCES VERBAL

Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves du Collège Calvin

Date | heure 30 septembre 2025 – 18h30 | *Réunion déclarée ouverte par* Sakina Aubert

Ouverture de l'AG

Membres Comité présents :	Sakina Aubert (Présidente)
	Tania Sarbach (Secrétaire)
	Julie Berthelot (Représentante FAPES et Trésorière ad interim)
	Elizabeth Sigolet (Webmaster)
	Stéphanie Pittard
	Catherine Maudet (sortante)
Membre Comité excusés :	Natahalie Eggly

Mot du directeur du Collège Calvin – M. Levet

- M. Levet indique que l'effectif du Collège est de 870 jeunes pour l'année 2025/26 (avec une explosion du nombre d'élèves en 2^{ème} année, suite à un excellent taux de réussite)
- Il collabore avec 110 enseignants
- Son rôle est de garder la vue globale et de s'assurer d'une équité de traitement pour tous (notamment lors de demandes spécifiques pour certains élèves comme les changements de classes)
- Il assure l'équilibre entre le corps enseignant, les élèves et la Direction
- Il veille à promouvoir les valeurs de respect, ponctualité, acceptance des uns et des autres et le vivre ensemble
- Le Collège propose également des activités pour faire vivre ces valeurs, notamment par une offre d'activités autour du sport et des arts, des semaines spécifiques projets etc.
- Sa demande : si quelque chose ne va pas, il faut en parler ! Si c'est de l'ordre de l'enseignement, il faut suivre la voie hiérarchique (maître de classe, doyen, etc.) ; si c'est un élève qui ne va pas, il y a à disposition les enseignants,

mais également une conseillère sociale, une infirmière et une conseillère en orientation

- Il salue la collaboration avec l'APECC et l'AEC (association des élèves)

Questions des parents :

- Y-a-t-il un problème de place à Calvin (vu l'augmentation des effectifs) ? Non, il y a toute la place nécessaire, même si les effectifs augmentent.
- Qui gère les dispenses de sport ? C'est le SESAC et les délais de réponses sont variables
- Quid des voyages et camps, par suite des rumeurs ? Les voyages et camps seront maintenus (voyage de matu en 4^{ème}, semaine d'informatique en 3^{ème}, semaine projet / camp en 2^{ème}) ; pour les 1^{ère}, une réflexion est faite compte tenu de la hausse des effectifs sur ce qui sera proposé. Le nombre d'élèves sur l'ensemble des deux premières années est de 550.
- Comment les élèves sont orientés post matu ? Il y a le programme Boussole (en 3^{ème}), des Portes Ouvertes à l'UniGe et autres Universités (libération possible des cours sur demande si visites à l'étranger), venue au Collège Calvin de l'EPFZ, EPFL et de l'Université de la Suisse Italienne ; il y a également une rencontre avec les Alumni de Calvin organisée pour le 4^{ème} fin janvier 2026 ; enfin, la conseillère en orientation est à disposition.
- Quel est le pourcentage de jeunes qui rentrent au Collège et sortent avec une matu ? M. Levet estime que 65% des élèves terminent leur cursus au Collège
- Rentrée 2027 : Sera celle de la réforme de la maturité. Ce qui sera compliquer à gérer ce sera la situation des élèves rentrées en 2026 et qui vont redoubler.

Mot de l'Association des Elèves du Collège Calvin – Salomé Ramuz et Milo Servettaz

- Le Comité est plutôt composé d'élèves de 4^{ème} année ; il est élu en fin de chaque année après une campagne de promotion ; ces sont les élèves qui élisent les comités qui se présentent ; l'AEC est en étroite collaboration avec la Direction de Collège pour les activités intras muros et s'appuie également sur les délégués de classe et de volées (qui sont aussi élus par les élèves)
- Le nouveau site de l'AEC est présenté : www.aec-calvin.ch

- Il y a plusieurs rubriques dont une concernant les Cours d'Appui où les élèves peuvent s'inscrire pour donner des cours d'appui ou en prendre. Les détails du contrat entre les élèves fournissant les cours et ceux qui les suivent sont à régler entre eux. Le prix de 20 CHF/l'heure de cours est indicatif.
- L'AEC souhaite collaborer avec l'APECC dans le cadre de la communication pour assurer la transmission des informations également aux parents sur les possibilités
- Le Comité salue l'ouverture et le dynamisme de l'AEC et l'assure de sa collaboration, notamment dans la communication !

Election des scrutateurs

Julie Berthelot est élue scrutatrice.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est approuvé :

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Mot du Directeur du Collège Calvin et de la Présidente de l'Association des Elèves du Collège Calvin (sous réserve de leurs disponibilités)
3. Élection de scrutateurs
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la dernière AG
6. Rapport annuel du comité
7. Comptes annuels, rapport des vérificatrices
8. Vote relatif à la décharge du comité
9. Budget
10. Présentation du programme annuel
11. Réélections et élections (comité, vérificatrices)
12. Traitement d'autres objets de l'ordre du jour proposés par les membres ou par le comité:

Approbation du PV de l'AG 2024

Le PV de l'AG est approuvé (disponible sur le site www.apecc.ch)

Rapport annuel du Comité

La Présidente expose les activités réalisées lors de l'année écoulée :

- L'année a été consacrée à reposer les fondations de l'Association
 - Statuts, liste des membres, création d'un logo et de flyers, remise à jour du site Internet, partage d'information via groupe whatsapp, traitement de la boîte mail
- Et également à créer les liens
 - Rencontres M. Levet (3), Mme Brigante-Jimenez (2), Fapes2 (6), association anciens (1)
- Participation au marathon de Genève
- Organisation de deux Café-parents de rentrée (2)
- Réalisation du yearbook de maturité
- Remise du Prix d'Art

Il est mentionné que l'APECC compte 140 membres ce qui est bien plus élevé que dans les 6 autres associations de parents.

Comptes annuels et rapport des vérificatrices

Julie Berthelot présente les comptes annuels, qui sont approuvés et lis le rapport des vérificatrices (en annexe)

Vote relatif à la décharge du Comité

L'Assemblée vote la décharge du Comité pour l'année 2024-2025

Présentation du budget

Julie Berthelot présente le budget 2025-2026, qui est approuvé

BUDGET APECC 2025 / 2026							
Dépenses par Catégories:				Recettes par Catégories:			
Yearbook		CHF 1'800.00		Cotisations		CHF 4200.00	
Prix d'art visuel / histoire (TBC)		CHF 600.00		Contribution Calvin		CHF 1800.00	
Cotisation FAPES2		CHF 160.00					
Frais bancaires et d'hébergement Informaniak		CHF 150.00					
Frais impression flyers, photocopies, timbres		CHF 100.00					
Frais Café des parents (4)		CHF 160.00					
Frais Marathon de Genève		CHF 200.00					
Frais Photobooth		CHF 700.00					
Frais éventuels photographe (photos de classe)		CHF 400.00					
Frais autres événements (conférences)		CHF 1'500.00					
Autres Frais de réception (AG, FAPES2)		CHF 200.00					
Dîner fin d'année comité (35 CHF/membre)		CHF 250.00					
Cadeaux membres actifs quittant l'APECC (50 CHF/membre)		CHF 150.00					
		CHF 6'370.00				CHF 6'000.00	

Présentation du programme annuel

La Présidente présente le programme annuel (qui peut être modifié en cours d'année et sur proposition des membres du Comité par exemple)

- Continuer à partager les informations via le site, mail, groupe What's App et également en collaboration avec l'écosystème (AEC, Direction, FAPES2, etc.)
- Entretien des liens
 - Rencontres M. Levet, Mme Brigante-Jimenez, Fapes2, association des élèves, associations des anciens.
- Participation au marathon de Genève
- Café-parents (18.11. et 17.03)
- Réalisation du yearbook de maturité
- Remise du Prix d'Art
- Création d'un Prix d'Histoire
- Organisation de deux conférences (santé mentale et IA), en collaboration avec les autres APE

Réélections et élections du Comité

- Présidente & Vice-présidente: Sakina Aubert Preiswerk et Tania Sarbach – tandem
- Trésorière: Natalia Galvan-Dorado (nouvelle membre du Comité)
- Secrétaire: Reine-Laure Walk (nouvelle membre du Comité)
- Webmaster: Elizabeth Sigolet
- Yearbook: Elizabeth Sigolet et Stéphanie Pittard
- Fapes2: Julie Berthelot
- Projets: Nathalie Eggly (Marathon) et Claudia Châtelet et Peugeot Julie (Marathon – non membre du Comité)), Stéphane Cassutt (nouveau membre du Comité, intérêt pour le Prix d'Histoire et Conférences) et Anne-Laure Oberson (nouvelle membre du Comité, intérêt pour les Conférences)

Vérificatrices aux comptes : Sarah Uldry Roback (TBC)

Suite à divers feedback, nous nous réunirons en Comité 3x par année pour traiter des sujets opérationnels ensemble ; l'idée est de s'organiser en mode projet dans une certaine autonomie et de travailler en petit groupe le reste du temps.

Pour pouvoir assurer les échanges avec les parents, c'est-à-dire nos membres, nous organiserons également des moments uniquement conviviaux pour pouvoir partager et faire remonter des points que le Comité pourrait traiter. Ils auront lieu en novembre, en mars et en août septembre et tous les membres, y.c. le Comité, y sont invités. A tout moment, un membre peut bien entendu s'adresser à un membre du Comité sur un sujet spécifique.

- Dates des Comités proposées : 20.11, 13.01., 09.06 (avec dîner)
- Dates des rencontres Parents – Café Parents : 18.11., 17.03 et août/septembre 2026 (à définir)

Ainsi, nous avons 6 points de contacts et d'échanges dans l'année.

Autres points

Apéritif !

Prochaines réunions

18.11. Café-parents

20.11. Comité

Fin de la séance à 20:30

Rédigé par Sakina Aubert Preiswerk et Tania Sarbach

Commentaires de l'exercice 2024-2025

- La situation bancaire de l'APECC demeure saine.
Elle disposait de **liquidités à hauteur de CHF 17'854.20 au 30 juin 2024**
(ou CHF 17'694.20 au 30 juin 2024 en comptabilisant le remboursement du diner APECC 23/24 effectué en juillet 2024 sur l'exercice 24/25, ayant eu lieu en juin 2024)

Dépenses de l'exercice

Le total des dépenses s'élève à **CHF 2'983.29**, réparties comme suit :

- CHF 1'626.60 : Yearbook
- CHF 300.00 : Prix d'arts visuels
- CHF 150.00 : Cotisation FAPES2
- CHF 100.24 : Frais bancaires, hébergement Infomaniak et photocopies
- CHF 806.45 : Frais de réception (y compris marathon) et cadeaux

À noter qu'avec le passif transitoire de 160 Chf, le total des dépenses s'élève à **CHF 3'143.29**

Recettes de l'exercice

Le total des recettes s'élève à **CHF 6'371.14**, composées de :

- CHF 4'571.14 : Cotisations 24/25 des membres
- CHF 1'800.00 : Contribution du Collège Calvin (Yearbook)

À noter qu'avec l'actif transitoire de 29.25 Chf, le total des recettes s'élève à **CHF 6'400.23**

Actifs et passifs transitoires

- Le remboursement du **diner APECC 23/24** ayant eu lieu en juin 2024 été effectué en juillet 2024 sur l'exercice 24/25
- Une **cotisation 2025/2026** de Sakina Aubert Preiswerk apparaît sur l'exercice 2024/2025 (Test Twint) mais n'est pas comptabilisée (en la comptabilisant le total des recettes serait à CHF 6'400.39).

- Le solde de la **facture du Yearbook (CHF 1'572.75)** a été payé sur l'exercice 2025/2026 mais figure sur l'exercice 2024/2025, la facture n'ayant pas été envoyée avant le 1er juillet malgré de nombreuses relances.

Résultat de l'exercice

L'exercice 2024-2025 présente un **excédent de CHF 3'387.85** (CHF 3'417.10 si on comptabilisait la cotisation 25/26 qui apparaît sur l'exercice 2024/2025).

Situation au 30 juin 2025

Au **30 juin 2025**, l'APECC dispose de **liquidités à hauteur de CHF 21'111.30**.

Julie Berthelot

Trésorière de l'APECC – ad interim

Genève, le 3 septembre 2025



Rapport des vérificatrices des comptes de l'APECC

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale du 1er octobre 2024, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'APECC. La vérification a porté sur la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

Nous nous sommes assurées de la concordance des soldes à cette même date avec les relevés de comptes arrêtés par l'établissement bancaire :

- 30.06.2024 : CHF 17'854.20
- 30.06.2025 : CHF 21'111.30

La vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice 2024/2025 a été effectuée par pointage aléatoire des écritures comptables avec leurs pièces justificatives. Nous avons pu obtenir l'ensemble des explications nécessaires grâce à la tenue rigoureuse des classeurs de facturation. Une attention particulière a été portée aux actifs et passifs transitoires, à savoir :

- Remboursement du dîner APECC de juin 24 en juillet 24 sur l'exercice 2024/2025
- Une cotisation 2025/2026 enregistrée en 2024/2025 (Test Twint).
- Solde de la facture du Yearbook (CHF 1'572.75) comptabilisé en 2024/2025 mais payé en 2025/2026.

Nous remercions la trésorière ad interim, Julie Berthelot, pour la tâche qu'elle a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de cette comptabilité de l'APECC.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver ces comptes 2024-2025.

Ainsi fait à Genève le 15 septembre 2025.

Mme Sarah Uldry Roback

Mme Caroline Venzio James